



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

Délibération n° D20110564

SUBVENTION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX
VICTIMES DES DEUX-SEVRES (AVIC 79) - ACOMPTE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
22 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX
VICTIMES DES DEUX-SEVRES (AVIC 79) - ACOMPTE**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'Association Départementale d'Aide aux Victimes des Deux-Sèvres (AVIC 79) est actuellement en projet.

Vu l'intérêt de l'activité de l'association et afin de permettre sa continuité durant la période de définition des modalités d'une nouvelle convention d'objectifs, je vous propose de verser à cette dernière un acompte de **8 000 €** qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2012.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la présente convention (acompte) entre la Ville de Niort et l'Association Départementale d'Aide aux Victimes des Deux-Sèvres ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association un acompte de **8 000 €** à la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2012, conformément aux dispositions mentionnées dans la présente convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER